

**Inscrire au PLU-H le cheminement piétonnier qui relie le 13 de la rue Royet à l'Ecole B Albrecht et aux commerces rue de Margnolles**

Contribution portée par l'Association de Défense du Quartier Bissardon

Défi environnemental : Poursuivre la création de cheminements pour les mobilités actives (piétons et vélos)

L'incitation à la pratique de la marche à pied et du vélo pour les déplacements du quotidien passe notamment par la mise à disposition des usagers, de cheminements piétons et d'itinéraires cyclables sécurisés et confortables.

La modification n°3 poursuit cet objectif par de nouvelles réservations des emplacements nécessaires

L'Association de Défense du Quartier Bissardon demande que soit inscrit sur le PLU-H le **cheminement piétonnier qui relie la rue Royet ( commence derrière l'immeuble LMH, sous le numéro 13 Ter de la rue), chemine à travers les parcelles cadastrales, 235 et 377, passe entre les parcelles 263 et 134 , longe au nord la parcelle 134 ( école élémentaire B Albrecht) jusqu'au passage noté en pointillés de la parcelle 120 ( commerces de Margnolles ).**

Ce cheminement piétonnier est utilisé quotidiennement depuis sa création il y a plus de 40 ans par les habitants ( enfants, parents, nounous particulièrement ) de la zone d'intérêt patrimonial de Bissardon + les habitants des immeubles LMH et résidence de la Boucle pour rejoindre l'école élémentaire B Albrecht ainsi que les commerces ( pharmacie, boulangerie, ... ) puisque les commerces de la zone patrimoniale n'existent plus, ainsi que les arrêts de transport en commun bus et métro C Cuire.

Ce cheminement piétonnier est en très mauvais état, très dégradé depuis sa création . Il mériterait une restauration et un entretien régulier, compte tenu de son usage quotidien, et de l'intérêt de son caractère de cheminement forestier, en espace boisé classé.

L'Association de Défense du Quartier Bissardon s'étonne que soit inscrit dans le PLUH un cheminement piétonnier inaccessible et non fréquenté par les habitants ( parcelle 50, propriété de l'école de l'Oratoire ) alors que le cheminement rue Royet / rue de Margnolles est très utilisé, au quotidien, depuis plus de 40 ans.